

EXTRAIT DU PROCÈS VERBAL DU 18 MARS 2021

PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU 23 NOVEMBRE 2020

- En l'absence de remarques particulières, le procès-verbal de la réunion du 23 novembre 2020 est adopté à l'unanimité.

POINTS A SUIVRE DEPUIS LA DERNIERE REUNION

- **Entretien des wc du RDC** : leur nettoyage est effectué 3 fois par jour (à 10h30, à 17h30 et à 23h).
- **Retour des brebis** : entre le 15 et le 31 mars, selon l'état du terrain. La clôture a été remise en état récemment. Des animations autour de la tonte et de la fabrication du fromage pourront être organisées.
- **Délai d'intervention des services techniques pour installation de la rampe PMR sur le véhicule** : les demandes sont effectuées une semaine avant chaque besoin.
- **Mode opératoire SPEAKYLINK** : celui-ci a été ajouté au site internet.
- **Mise en place d'un outil de RDV** : le projet proposé par le directeur référent du secteur médico-social n'a pas été retenu.
- **Prestation vitrerie** : elle est réalisée une fois par an (non effectuée en 2020 pour cause de confinement).
- **Abri fumeurs – demande de protection** : 2 panneaux ont été ajoutés, fin janvier.
- **Demande de réfection des chambres** : il est proposé d'étudier la possibilité de commencer par les chambres des résidents hospitalisés.
- **Demande d'aménagement de chambres pour les couples** : des groupes de travail seront mis en place prochainement.
- **Wifi** : le système fonctionne correctement.
- **Dysfonctionnement du chauffage dans le hall** : l'exploitant est intervenu pour régler le problème.
- **Retour sur les achats retenus dans le cadre de l'enveloppe « investir à l'hôpital »** : la baignoire thérapeutique a été livrée et installée ; les demandes de TV et de billards ont été retenues, mais pas celle du flipper (coût élevé). La demande de divan à hauteur variable a été retenue mais la structure signale ne plus en avoir besoin. Concernant la demande de clé chromecast, il conviendra de vérifier si ce matériel a déjà été acheté par l'animatrice. La demande d'abonnement à Netflix n'a pas été étudiée, le budget alloué étant ponctuel. La TV actuelle pourra être conservée, après la livraison de la nouvelle, pour permettre d'avoir 2 points TV dans la structure. La demande de panneau d'affichage sécurisé, pour les familles, a été validée.

POINT COVID

- La contamination, au sein du foyer, a été maîtrisée grâce au confinement en chambres et à l'interruption des visites. Cet épisode est, à ce jour, clos.
- Une 1^{ère} séance de vaccination des résidents a été organisée le 11/03/2021, avec le vaccin PFIZER ; aucun effet secondaire n'a été constaté. Les sorties pourront être, de nouveau, autorisées, 3 semaines après la 2^{ème} injection, avec maintien des gestes barrières. Les sorties en familles pourront être permises sans isolement du résident à son retour.
- Les professionnels sont vaccinés sur la base du volontariat.
- Les résidents ayant eu la COVID seront vaccinés, avec une seule injection, 5 à 6 mois après la maladie.

VIE DE LA RESIDENCE

- En décembre, ont été organisés un spectacle de magie et le repas de Noël. Un bon d'achat de 10 € a été offert, par la Mairie, à chaque résident, à utiliser dans les magasins de la Ville.
- Pendant les confinements de janvier et de février, un chariot animation a été mis en place (dessins, DVD, jeux de société...). Les résidents ont également pu réaliser des masques de Mardi Gras. Des photos ont été envoyées aux familles et diffusées sur le site internet.
- Des goûters améliorés ont été proposés : crêpes, tourtisseries et brioche.
- Depuis le 24/02, les sorties en bord de mer et en forêt, ainsi que les activités au sein de la résidence, ont repris.
- La benne « récup. papiers » est intervenue le 9/03. Les résidents aidés des professionnels se sont occupés du chargement. Les bénéficiaires serviront à financer 1 ou plusieurs projets de sorties ou d'achat de matériel. Les idées des résidents sont collectées pour étude.
- Une communication sur les activités réalisées et à venir est transmise, chaque fin de mois, pour mise à jour du site internet.

- La commission animation mise en place l'année dernière sera remise en service.
- Un projet de mise à disposition d'un petit journal, à destination des résidents, est en cours de réflexion.

PAROLE DES RESIDENTS ET DES FAMILLES

- **Accès à la salle d'animation** : il conviendra de laisser l'accès libre aux résidents.
- **Demande d'animations avec Cassie** : cet agent renfort COVID est actuellement affecté sur des remplacements d'arrêts de travail.
- **Demande de rafraîchissement de la salle d'accueil des familles** : il conviendra d'en faire la demande auprès des services techniques.
- **Gestion des appels téléphoniques** : une réorganisation privilégiant certains horaires peut être envisagée.
- **Traitement des mails** : les agents veilleront à prendre en compte tous les messages reçus, surtout en l'absence des référents concernés.
- **Confidentialité du contenu des mails** : il est possible de s'adresser soit au cadre, soit à l'infirmière, soit à l'animatrice, soit aux AS-AMP (mail générique ou nominatif avec accord les agents). Tous les agents sont tenus au secret professionnel.
- **Référents des résidents** : de nouveaux binômes seront mis en place au 1/04/2021 (intégration de nouveaux agents).

QUESTIONS DIVERSES

- **Question de l'interdit de la violence et de la possibilité de porter plainte** : les résidents étant des concitoyens comme les autres, ils ont accès au dépôt de plainte comme tout un chacun.
 - **Règlement intérieur** : le projet de réécriture et d'adaptation aux résidents sera prochainement relancé.
 - **Procédures en cas de violence** : des procédures d'appels à l'administrateur de garde, à la gendarmerie, ainsi qu'aux référents médicaux seront prochainement mises en place, pour permettre des solutions aux professionnels confrontés à des situations de violence de la part d'un ou plusieurs résidents.
 - **Budget animation** : sa répartition devra être étudiée en concertation avec l'équipe.
 - **Demande d'agrandissement du poulailler** : les poules ne pouvant plus sortir pour cause de grippe aviaire, une demande d'agrandissement de leur enclos sera demandée aux services techniques.
 - **Historique du poste de cadre à temps plein** : le Directeur vérifiera ce qui a été acté au dernier CPOM (Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens).
- La prochaine séance est prévue le 8/06, à 10h.

Le Directeur de site,
M. Erick BOURDON


